

Allons, enfants de la Patrie...

BibiCabaya

Allons, enfants de la Patrie...

Sylvie C. Buisson

Sylvie C. Buisson

<https://bibicabaya.com>

<http://twitter.com/BibiCabaya>

2011, 2013

Cet ouvrage est diffusé uniquement sous forme
numérique.

Remerciements

Merci à Hugues et Mireille Deschamps de m'avoir permis d'imprimer l'ouvrage original chez eux, avec leur matériel, en janvier 2011, et pour les discussions animées que nous avons eues.

Avant propos/Préface

Je ne prétends pas être experte en économie, finance, droit ou autre. Je me contente d'être douée de bon sens ; en général cela me suffit. Ce qui suit est le produit de ma réflexion aidée de l'information *subversive* accumulée au fil des ans.

Introduction

J'ai écrit cet opuscule en un jet en janvier 2011. C'est mon cri du cœur. Je l'ai aussitôt soumis à l'éditeur de Stéphane Hessel, auteur du fameux *Indignez-vous !*¹ Il ne m'a jamais répondu, mais a gardé mon *tapuscript* jusqu'à ce jour.

J'ai, par la suite, constaté qu'il a publié une réponse au vieux monsieur sympathique et plein d'ardeur juvénile² qui a trait au "grand danger" que représenterait l'immigration pour la France, avec la part belle faite à la dissolution de notre mode de vie par "les étrangers" (comprenez *surtout basanés et musulmans...*). Cette réponse ne traite pas le problème fondamental auquel nous sommes confrontés mais se contente de stigmatiser les étrangers et les Français de la "diversité" selon la propagande politico-médiatique la plus abjecte de ces dernières années et selon la devise "diviser pour mieux régner". J'ai donc compris qu'à moins que mon

indignation ne se plie aux exigences de sa ligne éditoriale propagandiste, j'aurais fort peu de chance d'être publiée par lui. En effet, mon ouvrage traite (sommairement, et c'est voulu) de la machination globale inhumaine qui est en train de nous broyer, et propose une solution qui ne consiste pas à tous les renvoyer à la mer ; en tout cas, pas *ceux-là* !

Depuis 2011, j'ai révisé mon texte et ajouté un chapitre sur les fumeux Droits Fondamentaux que nous accorde l'Union Européenne et qui recèlent une belle surprise. J'ai aussi changé le titre original de l'ouvrage.

Cette contribution est ma réponse à l'appel à l'insurrection pacifique de feu Stéphane Hessel. Je propose que nous exerçions notre pouvoir souverain de réécrire la Constitution de la France car, contrairement à ce que nos politiciens nous promettent la bouche en cœur, aucun changement positif ne pourra être opéré à l'avenir dans notre pays, à aucun niveau que ce soit, sauf à doter la France au préalable d'une nouvelle Constitution qui sera la matrice de la réorganisation complète et réellement

démocratique des pouvoirs, et reprendra sa place de norme supérieure. En effet, notre Constitution actuelle est squattée par des traités internationaux à visées uniquement économiques et commerciales qui non seulement bousculent notre style de vie, notre tissu socio-économique, nos traditions et nous dépouillent de nos acquis sociaux, mais sont considérés de surcroît comme lui étant supérieurs, alors qu'ils ont été rédigés à notre insu, imposés contre notre volonté et dans un but tout autre que notre intérêt.

Nous avons le récent — et ô combien stimulant ! — exemple de l'Islande, un petit pays courageux et plein de bon sens et d'art de vivre, qui a viré son gouvernement au complet, poursuivi et écroué ses banquiers et hommes politiques véreux, traîtres et rapaces, organisé un référendum sur la fameuse "dette publique" et la soi-disant nécessité d'imposer une austérité au peuple ³ pour savoir si les Islandais — qui n'étaient pas aux manettes et qui n'ont donc pas créé la situation catastrophique du pays — voulaient payer la dette et subir l'austérité ou non.

Résultat : le peuple islandais a catégoriquement refusé de payer la dette des banquiers et de subir l'austérité comme le fait la Grèce dont le dépeçage bat son plein. Les Islandais se sont également attelés à réécrire leur Constitution pour s'assurer que les rapaces de la banque et de la finance ne puissent plus jamais les plumer en leur racontant que ce serait leur rôle de jouer les bailleurs de fonds que cela leur plaise ou non (le cas du malheureux peuple cypriote vient à l'esprit).

Le système dans lequel nous fonctionnons et tentons de survivre n'est pas réformable, il faut le remplacer radicalement. Cela commence par une nouvelle Constitution.

Le Constat

Bibi Cabaya

« Peuple, ton pire ennemi ce sont tes dirigeants ! »

Le révolutionnaire Camille Saint-Just sur l'échafaud, le 5 avril 1794.

À de rares exceptions près, nos politiciens et nos médias nous ressassent que « *l'économie est mondialisée... la mondialisation est inévitable... nous ne pouvons pas faire marche arrière* »... En d'autres termes, ils nous enjoignent à nous la coltiner, à nous résigner au pire, comme si c'était une fatalité inexorable, alors que ce n'est au départ qu'une possibilité parmi tant d'autres. Mais à qui peut donc bien servir cette pseudo fatalité ? Mondialisation est synonyme de capitalisme forcené et d'économie financiarisée où les sonnantes et trébuchantes prennent le pas sur l'Humain. Pourquoi donc devrions-nous accepter cette mondialisation (parmi d'autres plus fraternelles et solidaires possibles) ? Où sont l'obligation et l'utilité pour *Nous, le peuple*⁴ de faire perdurer un système économique inhumain et mortifère ? A qui profite le crime ?

« *La mondialisation c'est les salaires américains pour les patrons et les salaires chinois pour les salariés.* »

Raymond LEVY, ex PDG de Renault

La mondialisation est un concept économique qui a germé dans la tête d'un petit nombre d'affairistes riches et

puissants à qui il n'a pas échappé qu'il serait très profitable que l'économie de la planète entière résidât entre leurs mains avides, et à grand renfort de lobbying et de pressions de toutes sortes, ils ont œuvré des décennies durant pour arriver à leur fin. Faut-il leur dire *amen* et accepter ce tour de force ? La mondialisation est un crime contre l'Humanité qui fait des millions de victimes sur tous les continents ; nous en voyons les effets à grande échelle en Grèce, en Italie, en Espagne, en France... La mondialisation c'est la pauvreté et l'impuissance pour les masses, et la richesse et le pouvoir pour l'oligarchie mondiale. On nous parle de "crise" mais il ne s'agit nullement de crise, mais d'un système bien huilé : le capitalisme poussé à son paroxysme. Il est donc bien question ici d'extrémisme.

En revanche, nos politiciens et nos médias ne sont guère loquaces quant à certaines organisations internationales auxquelles nombre d'entre eux appartiennent et dont ils suivent, sciemment pour certains et aveuglément pour d'autres, l'agenda implacable. Il s'agit, entre autres, du

Conseil des Relations Étrangères⁵, de la Commission Trilatérale et du puissant groupe Bilderberg⁶. Les membres de ces organisations — dont le but est de créer un "nouvel ordre mondial" — sont les tireurs de ficelles de nos "dirigeants" qui ne dirigent rien du tout puisqu'ils se contentent de suivre les directives impitoyables de ces éminences grises qui pratiquent l'omerta sur leurs agissements et leurs délibérations dans la mesure où ils n'invitent ni ne tolèrent le débat public. D'autres organisations internationales de donneurs d'ordres telles que :

- L'Organisation de Coopération pour le Développement Économique (OCDE) offre une plateforme aux gouvernements pour élaborer ensemble des solutions à des "problèmes communs". Encore faudrait-il se pencher sur ce que pourrait bien représenter un "problème" pour cette organisation.
- Le Forum Économique Mondial qui se réunit chaque année à Davos, en Suisse (capitale des banques et des paradis fiscaux), entouré d'un très agressif

service d'ordre, regroupe les ploutocrates les plus puissants de la planète dans divers domaines tels que l'économie, la technologie, la *politique internationale* (entendez l'organisation du pillage des ressources mondiales au profit d'un petit nombre de nations occidentales "démocratiques" au moyen de pressions économiques et de guerres meurtrières et destructrices mais économiquement juteuses), les médias (l'outil de propagande servant à nous faire croire que ces guerres sont "humanitaires"⁷ et préventives de massacres dus à l'intolérance religieuse ou ethnique).

- Le Fonds Monétaire International (FMI) et la Banque Mondiale (BM) qui refondent l'économie du globe en accordant des prêts aux États en retour desquels ils exigent que ces derniers pratiquent une économie ultralibérale qui va à l'encontre des intérêts de leurs populations, et dont nous savons le cortège toujours grandissant de victimes qui en découle,

particulièrement en Afrique, mais aussi en Europe, en Asie et dans les Amériques.

- L'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)⁸ qui définit les règles du commerce international en réduisant la marge de manœuvre des États sur les plans économique et écologique, et qui dispose de surcroît et de manière totalement antidémocratique du pouvoir de sanctionner les États.
- La Commission Européenne : le gouvernement de l'Union Européenne.

... pour ne citer que celles-là, sont liées aux premières : toutes œuvrent de concert à l'impuissance des États au mépris et aux dépens des peuples et de la Nature. Leur objectif, largement atteint de nos jours, est de mettre les États sous l'influence directe des banques privées et des entreprises multinationales qui gèrent *une économie privée* qui ne tolère aucune mesure sociale. Elles ont, entre autres, crée :

- L'Accord Multilatéral sur l'Investissement (AMI) ⁹ : élaboré au sein de l'OCDE, il prévoit de créer un ensemble de droits et de libertés à l'usage des seules personnes morales perpétuellement non responsables que sont les entreprises multinationales, et ceci aux dépens des peuples (l'âme, la chair et le sang) et des États sans aucune obligation de contrepartie.
- L'Accord Général sur le Commerce des Services (AGCS) ¹⁰ : concocté par l'OMC qui dispose de tout l'arsenal juridique répressif à sa disposition pour contraindre les États à se plier à ses diktats. Cet accord prévoit la privatisation totale de l'ensemble des services publics : transports, énergie, santé, éducation, justice...

Ce qui ce passe en France et en Europe ¹¹ aujourd'hui est le résultat direct de l'application de ces accords qui sont, entre autres traités internationaux, deux abominations destinées à nous renvoyer au Moyen Âge puisque à eux seuls ils donnent aux entreprises transnationales le droit

de poursuivre les États en justice afin qu'ils éliminent de leur arsenal législatif les lois environnementales et sociales qui entravent la "liberté" de ces entreprises d'exploiter non-stop, de polluer tous azimuts, de détruire des vies par le chômage et la misère (autrement dit de tuer) en plus d'obtenir une indemnisation financière substantielle de la part de ces mêmes États pour le "préjudice" subi, c'est-à-dire le manque à gagner. Ces accords prévoient donc la restriction des libertés sociales par l'obligation pour les gouvernements à garantir les investissements étrangers contre toutes perturbations qui pourraient diminuer leur rentabilité, à savoir manifestations, boycotts, grèves... et à indemniser les investisseurs, le cas échéant. D'où la hâte de Nicolas Sarkozy, alors président de la République, de vouloir éliminer le droit de grève et de s'en féliciter bruyamment.

Ces traités ne prévoient, bien entendu, aucune responsabilité¹² ni aucune obligation de la part des investisseurs. C'est pour cette raison que les grandes entreprises qui nous polluent (notre air, notre eau, notre

terre, nos mers), nous malmènent, nous brisent et nous tuent ne sont pratiquement jamais condamnées — ou si légèrement que c'en est une insulte. Les scandales de ces dernières années le prouvent largement : les familles de victimes sont constamment en butte à ce système et n'ont généralement que leurs yeux pour pleurer comme ultime recours.

« Structurellement, l'équivalent politique de l'entreprise est l'Etat totalitaire. »

Noam Chomsky ¹³, linguiste et politologue

Le transfert de souveraineté, apparemment si cher à la grande majorité de nos politiciens, a permis à l'Union Européenne de mettre ces accords en pratique au nom des États-membres sans que les citoyens en soient conscients, informés, avertis ou même qu'ils aient leur mot à dire, alors qu'ils en sont les victimes désignées. Ces organisations ont également imposé une législation financière qui enlève aux États leur prérogative régaliennne de battre monnaie pour financer leurs investissements publics en les condamnant à une dette perpétuelle et exponentielle à leur profit : la fameuse "dette publique".

Là encore, ce sont les citoyens qui en font les frais et qui devront, s'ils ne réagissent pas, payer la note. En effet, la mondialisation consiste non seulement à concentrer les ressources mondiales, surtout stratégiques, dans quelques mains privées, mais également à transformer les peuples du monde en bailleurs de fonds.

Les membres de ces organisations sont, pour la plupart, inconnus du grand public. Pourtant, leurs décisions pèsent lourdement sur nos vies, sur notre avenir et celui de la planète, notre mère Nature. Par exemple, un important transfert de souveraineté a été opéré vers la Commission Européenne par différents traités (scellés dans le marbre par le Traité de Lisbonne) alors que non seulement les membres de cette Commission ne sont pas élus par les peuples, mais en plus, ils ne rendent de compte à personne. Aucun pouvoir (y compris le Parlement Européen) ne peut les contrôler alors que leurs décisions (directives et règlements à foison) ont largement supplanté notre législation nationale à plus de 80%. La Commission Européenne s'est, de fait, arrogé les pouvoirs

exécutif et législatif — le Parlement européen n'étant qu'une chambre d'enregistrement de ses décisions — et décide de sa politique conjointement avec la Table Ronde Européenne (*European Round Table*), un "groupe de réflexion" (autrement dit un lobby d'intérêts privés) regroupant les dirigeants des multinationales européennes. On pourrait donc dire que la Commission Européenne fait partie d'un consortium. Peut-on, dès lors, admettre qu'un consortium, un groupe d'intérêts économiques privés, fasse office de gouvernement d'un État supranational ? L'Europe (et, par extension, le monde vu que ces organisations se donnent vocation à le régir) est-elle une entreprise privée ?

Nous observons que ces organisations internationales, les entreprises multinationales ainsi que les banques privées (qui imposent la "loi du marché") travaillent main dans la main à se substituer peu à peu aux États (qui, de fait, sont privatisés...) et appliquent aux pays qu'elles assujettissent leur mode de gouvernance propre aux entreprises.

« Qu'on le veuille ou non, nous aurons un Gouvernement Mondial. La seule question est de savoir si on y aboutira par le consentement ou par la force. »

J.P. Warburg, banquier

Ces organisations qui dans leur ensemble forment le "gouvernement mondial", qui met en marche le "nouvel ordre mondial", un ordre économique et policier ¹⁴, sont très puissantes et cooptent leurs membres parmi les personnalités éminentes de la société qui ont accepté le projet global de cette mouvance et œuvrent à sa réalisation au niveau national dans tous les pays, en opposition flagrante avec la volonté des peuples qu'elles bafouent étant conscientes du danger que représente la démocratie pour leur projet. Le cas de la Hollande, de la France et de l'Irlande vient à l'esprit concernant leur NON massif au *Traité Établissant une Constitution pour l'Europe* (TCE, devenu Traité de Lisbonne) qu'elles ont toutes trois été mises en demeure de dédire...

Si certaines des organisations mentionnées sont soucieuses de rester dans l'ombre (CFR, TC, BG...), les autres généralement mises en avant comme étant

respectables (OMC, OCDE, OMS, Banque Mondiale, FMI, Forum Économique Mondial) ont pour but inavoué de dominer la planète en écrasant tout ce qui se dresse sur la route de leur hégémonie économique et de leurs profits, à savoir les peuples qui ont leurs propres idées de ce qu'ils désirent devenir, faire, avoir et être. C'est pour cette raison que la démocratie dans nos pays n'est qu'un leurre destiné à nous anesthésier comme l'a été la religion autrefois.

J'en profite pour rappeler que ces organisations internationales que l'on croit à tort d'intérêt public ne sont pas issues du processus démocratique. Elles doivent donc être considérées comme les organisations privées qu'elles sont (des lobbies puisqu'elles fonctionnent comme tel) qui ont un agenda bien à elles en flagrante contradiction avec les désirs et les besoins des peuples qui n'ont jamais eu — et n'auront jamais — l'opportunité de se prononcer pour ou contre leur création et leurs agissements malsains.

Ces organisations sont aidées, d'une part, par le "machin", comme disait de Gaulle, à savoir l'Organisation des

Nations Unies (ONU) — qui décidément ne trouve rien à redire quand un George Bush part en guerre contre un pays souverain, l'Irak, usant d'un faux prétexte, autrement dit d'un mensonge éhonté aux conséquences meurtrières catastrophiques et incalculables, et commet des massacres par millions à coup de bombes toutes catégories (phosphore, fragmentation, uranium appauvri, nucléaires de nouvelle génération...) et d'armes chimiques (gaz sarin...) dans l'unique but de lui voler ses ressources pétrolières très juteuses et contrôler sa position géographique stratégique — et, d'autre part, par le Tribunal Pénal International qui n'a manifestement dans sa visière que les chefs d'États de petites nations (Serbie, Soudan, Libye...) insoumises à la domination occidentale, mais laisse impunis ces grandes nations (États-Unis, France, Royaume-Uni...) et les "amis" de ces grandes nations (Géorgie, Israël...) quels que soient leurs crimes, aussi barbares soient-ils.

« Le verrou qui doit sauter, c'est la nation. »

Edmond de Rothschild, banquier

La politique, la finance, l'économie, les médias sont, pour la plupart, envahis (je devrais dire mortellement infectés) par l'idéologie criminelle de ces organisations. La plupart des dirigeants de syndicats en sont membres, ce qui explique leur trahison envers les salariés. L'objectif de ces organisations est de détruire tout ce qui fait la force de nos sociétés : éducation, famille, ordre, religion, armée, tissu socio-économique des PME-PMI ainsi que les sentiments patriotiques et de fierté qui vont avec. Leurs idéologues ont d'ailleurs remis un mot au goût du jour dans le seul but de discréditer ceux qui s'opposent à eux : le populisme. Tout ce qu'ils exècrent et combattent relèverait du populisme. Vous défendez la famille : vous êtes populiste ! Vous défendez la Nation : vous êtes populiste ! Vous défendez vos traditions et acquis : vous êtes populiste ! Leur mépris pour tout ce qui a trait au peuple et aux intérêts du peuple est manifeste, mais cache une peur panique d'une réaction possible de ce dernier.

Le meilleur moyen qu'*ils* ont trouvé pour nous dominer ("ils" étant les gouvernants à la botte des puissances économiques extérieures, ainsi que les organisations susmentionnées) et finalement pour nous écraser sans avoir l'air d'y toucher, c'est d'invalider notre volonté populaire tout en répétant « *démocratie ! démocratie !* ». Et pour ce faire, ils usent de législation et de propagande. Par exemple, face à l'inflation normative venue de l'Union Européenne, nous sommes réduits à l'impuissance constitutionnalisée (Traité de Lisbonne) puisque non seulement il n'est pas prévu que nous participions, à aucun niveau, à l'instauration d'une Europe qui pourrait nous agréer, mais si d'aventure nous refusons l'Europe totalitaire, *soviétoïde* et antisociale qui est instaurée (esclavagiste est le bon terme), nous n'avons qu'un "droit de pétition" pour nous y opposer et dont nous savons qu'il n'a aucun poids puisque la Commission Européenne, non élue, n'a aucune obligation d'en tenir compte. On s'est bien gardé de nous offrir la jouissance d'un référendum d'initiative populaire dont l'issue aurait force de loi. Mais parallèlement à notre situation d'impuissance légalisée, les

médias n'arrêtent pas de nous chanter presque quotidiennement les louanges de la pseudo "démocratie européenne".

Toutefois, si nous regardons de plus près notre propre Constitution, nous réaliserons que notre démocratie française n'est pas mieux lotie. Le Parlement est muselé et sous influence. Il n'y a pas si longtemps, Nicolas Sarkozy convoquait la représentation nationale à l'Elysée (« *Peuple, aux pieds !* »). Tellement muselé et sous influence, en effet, que selon la dernière modification de la Constitution de juillet 2008, article 35, le pouvoir exécutif, en l'occurrence le président de la République, peut décider, seul, d'engager le pays dans la guerre sans l'avis ni le vote du Parlement. Et ceci, en dépit d'un premier alinéa "poudre aux yeux" qui prévoit que « *La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement* », alors que les trois alinéas qui suivent montrent clairement que non seulement on se passera de l'autorisation du Parlement, mais que son avis sur la question n'est même pas sollicité... C'est ce qui a permis les hostilités en Côte

d'Ivoire, Libye et Syrie (si, si, nous y sommes). Trois agressions caractérisées sur des pays souverains ne représentant aucune menace pour la France... De plus, depuis l'avènement de Nicolas Sarkozy, la France semble être gouvernée par décrets.

Où en sommes-nous ?

Nous sommes une nation qui a perdu beaucoup de prestige et de cohésion, et dont le peuple est aujourd'hui à l'agonie : instrumentalisé, abêti, paupérisé, fatigué et tenu en laisse par le pouvoir. Nous avons une nomenklatura qui passe son temps à faire la leçon de morale et des droits de l'homme à toute la planète, mais qui s'acoquine des pires dictateurs quand son intérêt le lui dicte — et il le lui dicte souvent — et qui use de terrorisme militaire sur des peuples souverains (Afrique, Moyen-Orient) pour "protéger ses intérêts" (comprenez les intérêts de l'élite et non ceux du peuple ou de la nation) en accaparant les ressources de ces peuples sans laisser grand-chose en échange qu'un durable mépris et des pays en ruines. Nous sommes un pays qui s'affiche

aux yeux du monde comme une "démocratie libre" alors qu'une dictature communautariste a pris racine en son sein.

« Que pouvons-nous faire ? »

Nous pouvons déjà secouer l'illusion savamment entretenue selon laquelle ceux qui nous gouvernent veulent notre bien : rien n'est plus éloigné de la vérité. Cela fait belle lurette que cette clique de pique-assiettes n'est plus à notre service mais au service des prédateurs de la finance mondiale, des capitaines d'industrie et des entreprises multinationales : tout notre édifice socio-économique a été démantelé à leur demande et à leur seul avantage, et c'est dans leurs poches que va l'argent public (subventions, allègements fiscaux et aides en tous genres). Puis, nous pouvons commencer à réagir car si nous voulons voir des changements positifs dans la gouvernance de notre pays et dans notre vie, si nous voulons pour nos enfants un avenir autre que le travail forcé, la misère ou l'exode, il faudra créer ces changements nous-mêmes. Le système économique

esclavagiste — et donc nécessairement basé sur l'exclusion — que nous subissons n'aura aucune raison de cesser tant que nous l'accepterons comme une fatalité.

Nos gouvernants font preuve d'une hypocrite indignation à propos, ici, d'une banderole anti-Ch'tis ou, là, d'un drapeau national malmené ou, ici encore, d'une Marseillaise sifflée... mais ils n'ont aucun état d'âme à fouler le peuple français *lui-même* aux pieds :

- En l'acculant à la misère et au désespoir : démantèlement du Code du Travail et organisation orchestrée de la précarité, démantèlement des services publics, tolérance de conditions favorisant le suicide au travail, etc.
- En le laissant crever dans les rues : des centaines de milliers de SDF pour qui rien de durable n'est prévu (pas même des cités de containers rapidement bâties à peu de frais, comme en Hollande, Danemark, Angleterre).

- En lui ôtant le pain de la bouche : radiation des chômeurs, mégotage des retraites et autres allocations, gel des salaires, augmentation des frais universitaires, etc.
- En le paupérisant : manque de logements sociaux, politiques économiques favorisant les délocalisations et les plans sociaux, "réforme" des retraites, disparition programmée de l'agriculture et de la petite pêche, etc.
- En le rendant malade et en le tuant : campagne de vaccination avec des produits toxiques et mortels (qui, concernant le H5N1, n'a échoué que grâce à la vigilance citoyenne mondiale), scandale du Médiator et autres "médicaments" mortels, scandale de l'amiante, scandale du sang contaminé, scandale du Chlordécone aux Antilles, etc.
- En le rackettant : répression des automobilistes, avalanche de taxes, vente du patrimoine national, etc.

- En le culpabilisant : réchauffement climatique imminent, "dette publique" astronomique, "trou de la Sécu" abyssal, etc.

Les exemples sont légion. Quelle hypocrisie ! Quelle indécence ! Quelle trahison !

« *La civilisation occidentale ? Oh ! Ça serait une bonne idée !* »

Albert Schweitzer

Nicolas Sarkozy a dit un jour lors d'une allocution : « *L'homme n'est pas une marchandise comme les autres.* » Il faut comprendre qu'il le considère tout même comme une marchandise...

Quel projet de société veut-on nous imposer contre notre gré ? La question se pose. La réponse : un projet de société uniquement marchande dont le seul but est le profit financier à tous prix, le profit de l'oligarchie mondiale s'entend. Un monde où l'homme dégringole de son Humanité pour devenir lui-même une vulgaire marchandise. C'est déjà le cas. Dans l'économie mondialisée, imposée par les *saigneurs*, l'un des "produits" les plus répandus sur toute la planète, le plus

facilement accessible et donc le moins coûteux, c'est l'être humain lui-même. Récemment, dans un reportage télévisé, il a été dit que les trois "industries" les plus prospères de la planète sont, dans l'ordre : la drogue, les armes et *la traite des êtres humains* (prostitution, pédophilie, trafic d'organes, travail forcé...). Ceci n'est pas anodin. Croyez-vous que ce soient quelques PME qui fassent tourner les trois industries les plus prospères de la planète ou bien comprenez-vous que les États y sont pour quelque chose, soit qu'ils ferment les yeux complaisamment ou lâchement en prétendant ne rien pouvoir y faire, soit qu'ils y participent activement par leurs accords tacites ou officiels aux côtés des puissances prédatrices auxquelles ils obéissent et qui jouissent de moyens colossaux tout en étant totalement dépourvues de scrupules ?

L'industrie des armes contribue à diminuer l'espèce humaine (conflits armés de toutes natures) et les deux autres à l'asservir — du moins ce qu'il en restera (l'espèce humaine est prolifique et vivace...). Cela veut dire : en

haut, ceux qui ont tout pouvoir y compris de vie et de mort, et, en bas, les humains-Kleenex dépossédés de tout, y compris de leur vie. Nous devons impérativement et massivement dire NON à un tel projet de société car, ne vous y trompez pas, c'est bien cela le projet. En tout cas, ça y ressemble !

BibiCabayā

L'entourloupe

Bibi Cabaya

« C'est une chance que les gens de la nation ne comprennent pas notre système bancaire et monétaire, parce que si tel était le cas, je crois qu'il y aurait une révolution avant demain matin. »

Henry Ford, industriel américain

On nous rabâche sans arrêt les oreilles — en nous en rendant responsables, *Nous, le peuple* — de la dépense publique qui pèserait sur la "dette publique", alors que la dette publique vient du renoncement de l'État à battre monnaie et d'avoir transmis ce privilège régalien aux banques privées qui se font un profit colossal avec les intérêts des prêts accordés aux États pour leur fonctionnement et investissements publics. Cette "dette" est également un puissant alibi que l'État utilise traîtreusement pour mieux diminuer, avant de l'éradiquer complètement, la dépense publique légitime et indispensable qui est à la base de l'organisation d'une société développée. En effet, sans une dépense publique adéquate, voire généreuse (éducation, justice, santé, équipement, sécurité sociale, etc.), le peuple de France sera vite réduit au niveau de l'Afrique et ne devra plus compter, comme elle, que sur la solidarité, *familiale* surtout, pour survivre. C'est le résultat de la politique française en Afrique, nommée *Françafrique*¹⁵ — mise en place par le général de Gaulle et entretenue par tous ses successeurs — qui a maintenu les anciennes colonies

françaises d'Afrique subsaharienne dans la misère crasse que nous leur connaissons, bien que le discours ambiant ait consisté à faire croire qu'il serait *naturel* aux Africains d'être miséreux. D'ailleurs, le modèle ayant si bien fonctionné en Afrique, il est maintenant appliqué à l'Europe (Grèce, Italie, France, Espagne, Portugal, Chypre...).

Nos politiciens promettent en chœur de rembourser la dette publique alors que, à l'instar de la fameuse — fumeuse — "dette africaine", cette dernière est le fruit d'une monumentale arnaque. En droit pénal, les escrocs de tous poils sont condamnés et écroués, et leur butin restitué à qui de droit. Alors pourquoi cette exception à l'endroit des banquiers et autres carnassiers de la finance et de l'économie mondialisées ? La vérité c'est que nos politiciens ne sont plus maîtres du jeu. Ce n'est pas *Nous, le peuple* qui avons causé la dette publique (pas plus que le prétendu "trou" de la Sécu) : ce sont nos dirigeants qui, par leur lâcheté et leur trahison infâme, nous ont vendus aux puissances d'argent :

- Loi n°73-7 dite Loi Pompidou-Giscard du 3 janvier 1973 (nommée "Loi Rothschild") :

Article 25 : « Le Trésor public ne peut être présentateur de ses propres effets à l'escompte de la Banque de France. »

- Code monétaire et financier :

Article L141-3 : « Il est interdit à la Banque de France d'autoriser des découverts ou d'accorder tout autre type de crédit au Trésor public ou à tout autre organisme ou entreprise publics. L'acquisition directe par la Banque de France de titres de leur dette est également interdite. »

- Traité de Maastricht, Article 104, et Traité de Lisbonne, Article 123 :

« Il est interdit à la Banque Centrale Européenne (BCE) et aux banques centrales des États membres, ci-après dénommées "banques centrales nationales", d'accorder des découverts ou tout autre type de crédits aux institutions ou organes de la Communauté, aux administrations centrales, aux autorités régionales ou locales, aux autres autorités publiques, aux autres organismes ou entreprises publics des États membres ; l'acquisition directe, auprès d'eux, par la BCE ou les banques

centrales nationales, des instruments de leur dette est également interdite. »

La "dette publique" est immorale et immonde car c'est le fruit d'une monumentale rapine organisée qui a mis sur le carreau et dans la souffrance des millions de Français (et d'Européens vu que c'est le même stratagème partout) devenus, de fait, les déchets de la République puisque mis au rebut par elle. Elle ne devrait jamais être payée. Au contraire, elle devrait être remboursée illiko par les prêteurs. Les banques privées doivent être condamnées à rembourser tout ce qu'elles ont volé aux peuples de la Terre avant d'être nationalisées tous azimuts au profit de ces derniers, et leurs dirigeants condamnés pour crimes contre l'Humanité. Nos responsables politiques aussi doivent être traduits en justice pour forfaiture et complicité de crimes contre l'Humanité. Il y en a assez de ce pillage de masse criminel avec la complicité active de nos dirigeants.

« Non, ce n'est pas "trop cher" : le financement des besoins collectifs est rendu sciemment ruineux par un sabordage monétaire étonnant. »

Étienne Chouard ¹⁶, "spécialiste du TCE"

Quels sont les politiciens qui nous disent la vérité au sujet de la dette publique ? Observez-les : pour la plupart, ils bottent en touche. Ils préfèrent nous maintenir dans l'erreur ou l'ignorance et nous laisser courir à notre perte plutôt que de perdre leurs postes et leurs avantages. Leur devise : après moi le déluge !

De même, quels sont les politiciens qui nous disent la vérité au sujet du chômage ? Ils nous promettent le plein emploi alors que ce qu'ils appellent dans leur jargon politico-économique "le chômage d'équilibre", est un taux de chômage de 8 à 10% qui fait partie intégrante de ce système économique ultralibéral que l'on nous vend comme une panacée pour la prospérité. Encore faut-il se poser la question essentielle : « la prospérité de *qui* ? ». Jacky Fayolle ¹⁷, directeur de l'Institut de recherches économiques et sociales (IRES) a expliqué en 2006 que dès les années 80, afin de ralentir la montée des salaires,

les politiques de désinflation ont impacté le rapport de force sur le marché du travail aux dépens des salariés et qu'en dix ans c'est 100 à 150 milliards d'euros (soit 10% du PIB de la France) qui sont ponctionnés chaque année sur les revenus du travail au profit du capital (actionnaires). Or, ces sommes extravagantes correspondent à dix fois le trou de la Sécurité sociale (11 milliards d'euros) ; neuf fois le déficit de l'assurance-chômage (14 milliards) et trois fois le déficit des retraites (43 milliards).

Le chômage est créé et maintenu artificiellement dans le but d'augmenter les profits d'un petit nombre tout en servant de moyen de pression contre ceux qui aspirent à de meilleures conditions de travail et de meilleurs salaires. C'est pour cette raison que le chômage ne baisse pas ; on bidouille les chiffres, c'est tout.

Dans notre société déréglée — et décadente, il faut l'admettre — beaucoup de paramètres sont en jeu : nos libertés, notre bien-être, notre prospérité, notre paix (paix de l'esprit et paix sociale), notre autosuffisance alimentaire, notre santé, notre sécurité et même notre

vie. Pourtant, les solutions pratiques sont disponibles. Ce qui a fait défaut à ce jour, ce sont la volonté et l'engagement politiques de les mettre en œuvre. Nous avons vu pourquoi et savons que nous ne pouvons rien attendre de nos acteurs politiques car force est de constater qu'ils ont fait, pour la plupart, le choix de l'intérêt privé au dépens de l'intérêt général qu'ils sont pourtant supposés garantir. Ils ont bradé le pays et condamné le peuple à la privation alors qu'eux-mêmes ne se privent de rien. Mais s'ils agissent ainsi, c'est parce que les textes en vigueur leur permettent, à commencer par notre Constitution actuelle qui nous a pratiquement livrés pieds et poings liés puisqu'elle stipule à son article 27 que le mandat impératif est nul, ce qui veut dire que les élus ne sont pas tenus de tenir leurs promesses de campagne... Autrement dit, notre *entubage* permanent est prévu dans la Constitution de 1958...

« Le choix est entre le bien commun et le service des générations à naître, et un horizon d'Empire policier et militaire au sein d'un "nouvel âge des ténèbres". »

Lyndon LaRouche ¹⁸, économiste américain

Nos dirigeants ont déjà tiré un trait sur nous. Pour eux, nous ne sommes que de la chair à canon pour leurs guerres à caractère terroriste très lucratives, des cobayes pour les laboratoires pharmaceutiques des leurs comparses, de la main-d'œuvre docile et bon marché pour les entreprises subventionnées des copains, et pour le reste des bouches inutiles à nourrir : tout le démontre, tous les jours. Il y a quelques années, alors que des ministres ainsi que le président de la République nous informaient, sans conviction et l'air faussement contrit, que les caisses de l'État étaient vides et qu'il n'y avait pas moyen d'améliorer le sort des Français, sort sur lequel ils ne se penchent plus de toute façon, ils ont réussi à sortir des milliards d'euros de ces mêmes caisses pour les distribuer généreusement et sans contrepartie aux banquiers dans le but de raviver un système financier moribond qui ne suscitera, je le crains, que des révoltes sanglantes dans un avenir pas si lointain. N'aurait-il pas mieux valu distribuer ces sommes astronomiques aux familles, aux citoyens ? Bien sûr que si. Elles seraient inévitablement retournées dans les coffres des banques,

mais seulement après avoir réglé les nombreux problèmes de trésorerie des ménages et, de ce fait, relancé en partie l'économie tout en procurant un peu d'apaisement.

Nous, le peuple sommes accablés de taxes de toutes natures et sous la menace constante de nouvelles taxes. Or, jusqu'ici, même la plus petite taxe sur les transactions financières ¹⁹ (TTF) internationales (qui représentent des sommes faramineuses) qui pourrait éléver le niveau général de confort et de bonheur des Français (et des êtres humains en général et mettre un terme à la faim dans le monde et au problème de l'eau dans certains pays) n'a toujours pas été instaurée par l'Union Européenne ou par la France. Une telle taxe permettrait de récolter des milliards d'euros... au lieu de quoi, l'État préfère taxer les indemnités journalières des accidentés du travail (ô les grands privilégiés que voilà !), les sodas des enfants ou la bière, les aides à domiciles, etc., soit tout ce qui rend la vie un peu plus vivable... Ou encore imposer une fois de plus une journée de travail non rémunérée soit disant au profit des personnes âgées,

alors que seulement 0,01% des sommes ainsi obtenues précédemment (des milliards d'euros) avaient été utilisées pour soulager la souffrance du troisième âge. Dans quelles poches va cette manne ? Vous croyez toujours que les dirigeants de la planète, y compris les nôtres, veulent notre bien ? Réfléchissez encore.

« La politique c'est l'art d'empêcher les gens de se mêler de ce qui les regarde ! »

Paul Valéry

Mon principal motif d'indignation est l'arrogance et le mépris des hommes et des femmes politiques qui insistent à nous faire prendre des vessies pour des lanternes et sont persuadés qu'il leur suffit de répéter un mensonge suffisamment longtemps pour que nous l'acceptions comme une vérité immanente.

Ma principale motivation est de débarrasser notre République de ces voyous en costumes Armani, tailleurs Chanel et pompes à 3000 euros à l'instar des mafieux gominés, et la seule manière d'y parvenir pacifiquement est de réécrire notre Constitution dans les meilleurs délais

et selon la seule procédure démocratique viable, à savoir la sélection préalable d'une assemblée constituante populaire. La réécriture de notre Constitution est une exigence démocratique impérative et impérieuse car il n'est pas acceptable ni plus tolérable que les gens de pouvoir continuent d'écrire eux-mêmes les règles du pouvoir qu'ils exercent, généralement contre *Nous, le peuple*. Ce sont les États totalitaires et dictatoriaux qui fonctionnent sur ce modèle ; la France en montre malheureusement tous les signes.

Pour rappel, en démocratie, c'est le peuple, et le peuple seul, qui est habilité à décréter les règles des différents pouvoirs, car ce sont les gouvernants et les institutions qui sont au service du peuple et de la nation, et non le contraire. Le régime « *ferme ta gueule, c'est moi le patron* » qui a cours en France est une insulte permanente au peuple français ainsi qu'une injure au concept de démocratie.

Aucun acteur politique ne peut écrire lui-même la Constitution du pays car, dans ce cas, la trahison n'est

jamais loin. Les Constitutions de 1958 pour la France et de 2005/2008 pour l'Europe (TCE/Traité de Lisbonne) sont toutes deux foireuses car elles ont été écrites par des hommes politiques en activité (de Gaulle) et en service commandé (Giscard d'Estaing) en contournant la voie démocratique (assemblée constituante) et avec un agenda bien précis et flagrant qui consiste à priver le peuple de son pouvoir souverain légitime et d'accaparer ce pouvoir.

Or, nous sommes le peuple ! Nous avons donc collectivement le pouvoir souverain. Exercer ce pouvoir, c'est la démocratie. Contrairement à ce qu'on a essayé de nous faire croire, la démocratie ne consiste pas à voter sur commande pour ceux qu'on nous impose, ni à débattre oiseusement à la télévision. Ce n'est pas non plus l'existence d'une opposition de pacotille, voire de connivence. **La démocratie c'est le pouvoir de décision du peuple** : le pouvoir de déterminer lui-même son avenir. Dans une vraie démocratie, ce pouvoir souverain d'autodétermination n'est concédé par aucune

personne physique ou morale : il est inhérent au peuple qui l'exerce selon son bon vouloir.

Nos dirigeants sont des usurpateurs ; ils usurpent notre pouvoir souverain en nous faisant croire qu'ils en sont les seuls dépositaires, sous prétexte qu'ils ont été, pour certains, élus par nous. C'est faux ! Ils n'ont jamais été élus pour usurper notre pouvoir souverain mais pour faire notre volonté, ce qu'ils ne font pas... Le rôle des représentants du peuple et de la nation, à quelque échelon qu'ils se situent, est d'exécuter la volonté populaire, et non de la bafouer comme l'a fait Nicolas Sarkozy avec le Traité de Lisbonne.

Le principe démocratique veut que le pouvoir soit à la base : aux mains du peuple qui contrôle ses représentants. En monarchie absolue ou dans les régimes totalitaires le pouvoir est au sommet aux mains d'un individu ou d'une camarilla. Or, que voyons-nous aujourd'hui en France ? Nous voyons clairement un régime dit "démocratique" dont le pouvoir est résolument au sommet, aux mains d'une clique, et dans lequel le

peuple est rendu impuissant au point que son ultime recours pour espérer se faire entendre consiste à descendre gueuler dans les rues. Cherchez l'erreur !

Non seulement la France n'est pas une démocratie mais, côté dirigeants, elle aspire profondément à ne jamais le devenir car la démocratie représente tout ce que l'élite à en horreur : le peuple ! Prenons l'exemple de la loi sur le soi-disant référendum d'initiative populaire initiée par le président de la République ²⁰ histoire de se rendre intéressant et de remonter dans les sondages (en politique aujourd'hui, on mise sur l'apparence et les effets de manche sans s'attarder sur la substance). Ce projet ne concerne qu'un nombre très restreint de sujets sur lesquels le peuple serait *autorisé* à se prononcer et prévoit de gros obstacles qui la rendront inapplicable. En somme, l'exercice consiste à donner la parole au peuple pourvu qu'il ne puisse jamais la prendre !

En démocratie, la volonté du peuple n'est pas inféodée à la volonté des représentants du peuple et encore bien moins à celle de puissances extérieures. C'est notre rôle

de réécrire notre Constitution, selon les règles, de façon à reprendre notre pouvoir souverain légitime dans le but d'accomplir notre volonté collective propre. C'est aussi notre devoir car nul ne le fera à notre place. La volonté populaire peut s'exprimer à tout moment, même dans les pires circonstances, quand le peuple en a assez qu'on lui pourrisse la vie, qu'on le mette sur la paille et qu'on l'accule à l'indignité.

« *Si voter servait à changer les choses, cela fait longtemps que ce serait interdit.* »

Coluche

Les politiciens ne s'intéressent qu'aux élections. Aussitôt une élection terminée qu'ils se mobilisent immédiatement pour la suivante. La politique est devenu l'art de bien surfer sur les vagues du mensonge et de la trahison permanente en évitant, autant que possible, de tomber à l'eau, c'est-à-dire de se faire prendre en flagrant délit d'*entubage*. Les politiciens ont besoin de nos votes pour obtenir leur ticket d'entrée dans le camp des *saigneurs*, tout en sachant qu'une fois le précieux sésame en poche leur mission consistera essentiellement à servir docilement

les puissances privées et non élues qui causent notre perte. Finie l'idée noble de servir son peuple et sa patrie !

Ne cédon pas aux sirènes des hommes et femmes politiques *nouveaux* (qui traînent dans le coin depuis trente ans), qui appellent à la *révolution* (sous les ors des palais de la République), ou qui incarnent le *changement* (alors qu'ils étaient encore récemment dans un gouvernement)... Ces gens nous trompent sciemment, ils nous trompent intentionnellement.

Les élections sont une mascarade rituelle destinée à nous faire croire que nous sommes maîtres du jeu et que tout dépend de nous. Non seulement rien n'est plus faux, mais le fait de participer à ces mascarades ne fait que nous rendre complices des trahisons des gens de pouvoir et légitimer notre malheur puisque nous y prenons une part active. En votant, nous devenons des victimes consentantes.

Jamais — ou si peu... — les politiciens ne nous demandes notre avis sur quoi que ce soit. Ils n'en ont cure. Quand à de rares occasions nous avons la possibilité de nous

exprimer et le faisons, ils nous ignorent souverainement, piétinent notre volonté quand elle va à l'encontre de leurs objectifs, et passent outre. Les politiciens ne se souviennent de notre existence et ne nous courtisent que lors des élections car notre vote sert à légitimer leurs positions de pouvoir ; **c'est sa seule utilité**. Puis, sans surprise, ils nous lâchent comme les électeurs Kleenex que nous sommes... jusqu'aux prochaines élections où ils reviennent nous solliciter la fleur aux dents. De cette façon, ils peuvent continuer à répéter « *Les Français m'ont élu...* » comme le faisait Nicolas Sarkozy après son élection, comme un mantra et comme un rappel permanent que nous sommes majoritairement complices de ce qui nous arrive.

On entend souvent des gens de bonne foi dire que voter est un acte important car ce serait un devoir de citoyen. La bonne blague ! Les politiques adorent cet argument foireux car comme ils ont verrouillé le système électoral en magouillant les lois électorales à leur avantage, tout vote ne peut que les conforter. Tous partis confondus, ils

sont devenus pratiquement indéboulonnables. Certes, ils s'adonnent à la pratique des chaises musicales, mais ce sont toujours les mêmes qui squattent les postes depuis plus de 30 ans. Donc, ces messieurs et dames adorent que nous considérons comme un devoir de les maintenir au pouvoir. Ils ont même introduit, sans concertation publique, des machines à voter électroniques dont démonstration à été faite que leurs résultats sont falsifiables à l'envi et en un clin d'œil — ce qui est, nul doute, le but recherché dans la mesure où en dépit de nombreuses plaintes elles n'ont pas été retirées. Donc, lors des élections, *Nous, le peuple* sommes les seuls perdants. Depuis belle lurette, le système électoral ne sert plus à permettre l'expression de la volonté populaire en matière de gouvernance, mais bien à pérenniser une cohorte de prébendiers au service d'intérêts privés.

Lors des élections, nous n'avons pas le choix des candidats, une chose pourtant capitale en démocratie. Les candidats nous sont imposés et font invariablement partie de l'oligarchie — à de rares exceptions près, auxquels cas

ces indépendants doivent faire face à un parcours jonché de tels périls que beaucoup abandonnent ne pouvant surmonter les obstacles érigés sur leur route par les tenants du pouvoir. Et, quand pour signifier que nous ne voulons pas des candidats imposés, nous votons blanc, notre vote n'est pas comptabilisé et va tout droit à la poubelle : vous avez dit "démocratie" ?

Nos politiciens nous font de grands discours lyriques très touchants sur la démocratie sans laquelle, à les entendre, ils ne pourraient respirer, mais aucun n'a entrepris ni n'a l'intention d'entreprendre le grand chantier d'élagage du Code Électoral dans le but de faire effectivement émerger cette démocratie. Il serait inutile de mentionner les nombreux coups tordus qui vont bon train lors des élections aux dépens des électeurs. Il suffit de souligner que les élections en France ont de plus en plus le parfum et la saveur des élections de républiques bananières et que, sur ce plan, nous n'avons strictement rien à envier à l'Afrique ! D'ailleurs, c'est nous qui lui avons appris les rouages...

Nous voyons bien que dans ce système voter ne sert à rien et ne change rien. On l'a vu dans le cas du référendum sur le *Traité établissant une Constitution pour l'Europe* : rejeté en 2005 par 55% des électeurs français, il a été imposé dans sa totalité — mais sous un autre nom — par Nicolas Sarkozy et sa cour de béni-oui-oui que l'on nomme abusivement "la représentation nationale". Tant que chacun d'entre nous n'aura pas définitivement compris que, dans l'état actuel des textes (Constitution, code électoral...), les élections sont l'outil dont se sert le pouvoir pour nous entuber en toute tranquillité, nous n'avancerons pas d'un iota.

Tant que la Constitution ne sera pas réécrite selon certains principes que nous verrons plus loin, nous devrons refuser de participer aux élections présidentielles et législatives. Nous devons confisquer ce joujou électoral car c'est le voile que notre aristocratie politique utilise pour cacher la véritable nature totalitaire du pouvoir qu'elle exerce. Le système électoral d'aujourd'hui est le cache sexe de la dictature. Il faut mettre fin à cette haute

trahison et ne plus nous compromettre dans le jeu sordide des politiciens et des puissances de l'économie assassine qui tirent leurs ficelles.

Bibi Cabaya

L'Union des cow-boys

Bibi Cabaya

« Laisser le monde entre les mains de marchands et de tueurs est un crime. C'est cela le terrorisme. »

Ahmed Ben Bella, premier président d'Algérie

Un petit coup d'œil aux Droits Fondamentaux que nous réserve le Nouvel Ordre Mondial dans sa charte du même nom (*Traité Établissant une Constitution pour l'Europe* devenu *Traité de Lisbonne*) :

Titre I – Dignité, Article II-62 : Droit à la vie : « *1. Toute personne a droit à la vie. 2. Nul ne peut être condamné à la peine de mort ni exécuté.* » Pourtant, dans l'Acte Final, A - Déclarations relatives à des dispositions de la Constitution, à la clause 12 : « *Déclarations concernant les explications relatives à la Charte des droits fondamentaux* », il est stipulé : « *Explications relatives à la Charte des droits fondamentaux. Les explications qui figurent ci-après ont été établies initialement sous la responsabilité du praesidium de la Convention qui a élaboré la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne. [...] Bien que ces explications **n'aient pas en soi de valeur juridique** ²¹ elles constituent un outil d'interprétation précieux destiné à éclairer les dispositions de la Charte.* » Pas de valeur juridique ? Voyons... Dans la Partie II du Traité intitulée « La Charte des droits

fondamentaux de l'Union » il est clairement stipulé au « Titre VII – Dispositions générales régissant l'interprétation et l'application de la Charte », à l'article II-112 : Portée et interprétation des droits et des principes, alinéa 7 : « *Les explications élaborées en vue de guider l'interprétation de la Charte des droits fondamentaux sont dûment prises en considération par les juridictions de l'Union et des États membres.* » Donc, **elles ont bien une valeur juridique...**

Mais que disent ces explications ? Concernant l'Article II-62 – Droit à la vie du Titre I – Dignité, l'alinéa 2 des « Explications » stipule :

« *La deuxième phrase de cette disposition, qui concerne la peine de mort, a été rendue caduque par l'entrée en vigueur du protocole n°6 annexé à la CEDH* ²² [...] *Les dispositions de l'article 2 de la Charte correspondent à celles des articles précités de la CEDH et du protocole additionnel.* [...] *Ainsi les définitions "négatives" qui figurent dans la CEDH doivent être considérées comme figurant dans la Charte :*

a) l'article 2, paragraphe 2, de la CEDH :

« La mort n'est pas considérée comme infligée en violation de cet article dans les cas où elle résulterait d'un recours à la force rendu absolument nécessaire :

- a) *Pour assurer la défense de toute personne contre la violence illégale ;*
- b) *Pour effectuer une arrestation régulière ou pour empêcher l'évasion d'une personne régulièrement détenue ;*
- c) *Pour réprimer, conformément à la loi, une émeute ou une insurrection* ²³.

b) l'article 2 du protocole 6 annexé à la CEDH :

« Un État peut prévoir dans sa législation la peine de mort pour des actes commis en tant de guerre ou de danger imminent de guerre ; une telle peine ne sera appliquée que dans les cas prévus ²⁴ *par cette législation et conformément à ses dispositions... ».*

Le protocole n°6 annexé à la CEDH est un document (a) qui ne fait pas partie du Traité, (b) dont le public n'a pas connaissance et (c) sur lequel les citoyens européens n'ont pas eu à se prononcer. Pourtant, **il rend caduque**

la clause du Traité qui stipule dans son Article II-62 : Droit à la vie : « *1. Toute personne a droit à la vie. 2. Nul ne peut être condamné à la peine de mort ni exécuté* ²⁵ »

Explication de texte :

- « *Pour assurer la défense de toute personne contre la violence illégale* » (la nôtre, s'entend). Ceci est un avertissement que ces gens ont bien l'intention de se protéger, eux, en cas d'insurrection de notre part. Leurs petites personnes et grosses affaires leur importent énormément et comme ils savent que les peuples se soulèveront contre leurs abus, ils prennent les devants... Notre violence face à leur oppression économique, policière et judiciaire est considérée par eux comme "illégale", alors que la leur serait légale à leurs yeux puisque ce sont eux qui font les lois... quand bien même ils bafouent le droit le plus élémentaire pour faire passer leurs traités iniques de force.
- « *Pour effectuer une arrestation régulière ou pour empêcher l'évasion d'une personne régulièrement détenue* ». De la même manière qu'on a fait/laissé

assassiner Saddam Hussein, Nicolae Ceaușescu, Mouammar Kadhafi, Slobodan Milošević ²⁶, etc., ne croyez pas que l'on prendra des gants avec vous. Si vous êtes un dissident, si vous rejetez ce système immonde, le nouvel ordre mondial vous préfère mort. C'est pour cette raison qu'un tel article existe : pour vous faire taire, une fois pour toutes, en toute "légalité" !

- « *Pour réprimer, conformément à la loi, une émeute ou une insurrection.* » Les gouvernants de l'Union européenne (et les nôtres) savent très bien que les peuples ne toléreront pas leurs abus indéfiniment ni n'accepterons les conditions qu'ils leurs imposent *ad vitam aeternam* et qu'ils se soulèveront tôt ou tard. Alors, là encore, ils prennent les devants en s'assurant qu'ils pourront tirer dans le tas (il ne s'agira pas ici de Kärcher, mais de balles réelles d'armes de guerre) pour éliminer tous ceux qui auront eu l'outrecuidance de jouer le rôle du caillou dans leurs chaussures... Dites-vous bien que si ces psychopathes criminels se permettent, avec ou sans l'aide selon le cas, de leur joujou jouissif OTAN de descendre

des Ivoiriens innocents pour placer un larbin servile à la tête du pays (Alassan Ouattara), ou de larguer des milliers des bombes sur des Libyens innocents sous des prétextes fallacieux concernant leur leader, en laissant quelques centaines de milliers de morts et des villes entières ravagées, ce n'est pas *nous* qu'ils hésiteront à flinguer ! Dites-vous bien que tout ce que nos dirigeants font subir aux autres peuples dont ils convoitent les richesses ou qu'ils souhaitent soumettre pour des raisons idéologiques ou géostratégiques (la Roumanie de Nicolae Cauchescu ²⁷, le Vénézuéla de Hugo Chavez, la Côte d'Ivoire de Laurent Gbagbo, l'Afghanistan, l'Irak, la Libye de Khadhafi, l'ex Yougoslavie, la Syrie de Bachar Al-Assad, la Palestine...), ils ont bien l'intention de nous le faire subir à nous, si besoin est... Ils ont déjà pris toutes les dispositions pour cela ²⁸.

« Jamais je ne mettrai sur un pied d'égalité la violence des opprimés et celles des oppresseurs. »

Jean-Marc Rouillan - Action Directe

La messe est dite et elle tient dans cet article II-62 de la Charte des Droits fondamentaux de l'Union, à savoir le

droit de la junte au pouvoir de nous crever, comme en Birmanie, afin que ne soit pas porté atteinte à ses objectifs.

En d'autres termes, le *TCE/Traité de Lisbonne* prévoit de nous faire assassiner purement et simplement sans que cela ne soit considéré comme une infraction à la Charte des Droits fondamentaux — et encore bien moins comme un crime — si nous représentons ou tentons de représenter une gêne quelconque dans la réalisation des projets de ses messieurs et dames de la Commission Européenne et mafieux associés qui, rappelons-le à toutes fins utiles, ne sont élus par personne et ne peuvent être révoqués par quiconque ²⁹.

Rappel : le *TCE/Traité de Lisbonne* est le pur produit d'une secte de rapaces sans conscience et sans humanité, appâtée par le pouvoir et le gain, dont la plupart des membres sont inconnus du grand public, et non le travail d'une assemblée constituante démocratiquement sélectionnée parmi et par les citoyens européens.

Cet Article II-62 de la Charte des Droits fondamentaux de l'Union européenne est donc en totale contradiction avec l'esprit de la Révolution française qui a instauré la démocratie et notamment avec la Constitution de 1793 ³⁰ qui stipule :

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection est pour le peuple, et pour chaque portion du peuple, le plus sacré des droits et le plus indispensable des devoirs. »

Les criminels mafieux de la Commission Européenne qui bafouent régulièrement et avec morgue la volonté des peuples ont réussi, par la manipulation et la ruse, à nous imposer un texte qui nous dénie toute possibilité de lutte contre leur oppression sous peine de mort arbitraire !

Le remède de cheval

BibiCabaya

« Révolution douce : pas de sueur, pas de sang. »

Éric Cantona, comédien

Bibi Cabaya

Tout comme les enfants ont besoin de connaître leurs limites pour bien grandir en adultes respectueux et responsables, les dirigeants des nations — et parmi eux les dirigeants français — ont besoin de connaître leurs limites pour être ou devenir des dirigeants respectueux des peuples et de la Nature, et responsables de leurs actes. Un des buts majeurs de la Constitution est de clairement définir les limites du pouvoir des "dirigeants", c'est-à-dire **les serviteurs du peuple** et de la nation, de façon à ce qu'ils n'en abusent pas en orchestrant l'impuissance de leurs peuples à réagir à leur oppression.

La nouvelle Constitution doit clairement définir les cinq pouvoirs d'une vraie démocratie : le pouvoir civil, le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif, le pouvoir judiciaire et le pouvoir médiatique. Les quatre derniers pouvoirs doivent être contrôlés et sanctionnés par le premier, le pouvoir civil, car la démocratie est basée sur « *le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* » (Art. 2 de la Constitution). Il n'y a donc que le pouvoir civil, à savoir, **le peuple** (celui qui pète et qui rote !),

autrement dit la volonté populaire, qui ne soit soumis à aucun autre pouvoir pour la raison que la République est... démocratique ! Donc, à moins de changer la nature du régime, c'est le peuple qui en est le maître par la nouvelle Constitution, puisqu'il est clair que notre République actuelle n'a de démocratique que l'appellation.

Les Titres de la Constitutions doivent nécessairement comprendre « le Peuple » (pouvoir civil) et « les Médias » (pouvoir médiatique) en plus des trois autres.

Les quatre points cardinaux de la Constitution sont :

1. Rédaction de la Constitution : uniquement par initiative populaire et par une assemblée constituante.
2. Modification de la Constitution : uniquement par initiative populaire et par une assemblée constituante.
3. Ratification de la Constitution et de toute modification ultérieure : uniquement par référendum national.

4. Instauration constitutionnelle du Référendum d'Initiative Populaire (RIP), à tous les échelons : municipal, cantonal, départemental, régional et national, sans restriction aucune et par un mécanisme simplifié.

Les quatre buts essentiels de la nouvelle Constitution :

1. Rendre au peuple de France son pouvoir souverain légitime qu'il exercera à la fois par sa représentation parlementaire et directement par lui-même (RIP) en usant du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.
2. Mettre fin à la politique professionnelle de carrière qui est le maillon faible de l'édifice démocratique dans la mesure où elle encourage la paresse, la cupidité, la corruption, l'arrogance et la trahison, et où elle maintient le plus grand nombre de nos concitoyens à l'écart de la gouvernance de notre pays. Chaque citoyen doit être amené un jour où l'autre, s'il le désire, à participer au développement et à la gouvernance de notre société.

3. Définir clairement l'étendue et surtout les limites des pouvoirs exécutif, législatif, judiciaire et médiatique, et les moyens par lesquels ils seront sanctionnés par le pouvoir civil.
4. Établir **la séparation effective des pouvoirs**.

La séparation des pouvoirs en France est un leurre. Des ministres (pouvoir exécutif) sont également parlementaires (pouvoir législatif). Le président de la République (pouvoir exécutif) préside à l'Ordre Supérieur de la Magistrature (pouvoir judiciaire) et nomme les procureurs de la République (pouvoir judiciaire). Le président de la République (pouvoir exécutif) peut dissoudre l'Assemblée nationale (pouvoir législatif) ! Un ministère de la Justice (pouvoir exécutif) chapeaute, organise et contrôle le pouvoir judiciaire. Le Gouvernement (pouvoir exécutif) a l'initiative de l'ordre du jour à l'Assemblée nationale (pouvoir législatif), etc. En fait, à bien y regarder, le pouvoir exécutif a la mainmise sur les deux autres pouvoirs. La séparation des pouvoirs en France est donc totalement fictive.

Voici, sous forme d'idées, quelques points essentiels qui devraient figurer dans la nouvelle Constitution.

- La rédaction de la Constitution est la prérogative souveraine du peuple. La Constitution doit être rédigée par une assemblée constituante composée de citoyens ordinaires n'ayant jamais eu de mandats électifs ou de fonction administratives, judiciaires ou médiatiques. L'assemblée constituante rédige la Constitution qui est obligatoirement ratifiée par un référendum national.
- Seul le pouvoir Civil est habilité à modifier la Constitution. Toute modification de la Constitution ne peut donc se faire que par initiative populaire et par le biais d'une assemblée constituante. En aucun cas, l'initiative de modification de la Constitution ne peut venir des pouvoirs législatif exécutif, judiciaire ou médiatique qui ne pourront pas, de ce fait, imposer des modifications intempestives, partisanes et traîtresses de la Constitution au peuple souverain de France qui l'aura rédigée et qui doit en rester le maître.

- Le Référendum d'Initiative Populaire (RIP) est un nouveau droit constitutionnel des citoyens représentant collectivement le pouvoir Civil. Le RIP ne souffre d'aucune restriction quant aux sujets abordés et son exécution est simple car cette initiative ne doit pas être jonchée d'obstacles et doit s'opérer aisément. Quand le peuple veut se prononcer, il doit pouvoir le faire sans ambages et sans permission. C'est cela la démocratie. Le peuple souverain de France se prononce de sa propre initiative par référendum sur toute question qu'il juge d'intérêt, d'importante ou déterminante pour son avenir et son bien-être et celui des générations futures. Un référendum est national ou local selon le sujet à traiter et est organisé une ou deux fois par an (ou plus si affinités).
- **Le mandat impératif** est rétabli dans la Constitution et est unique et d'une durée limitée. Les acteurs publics ont l'interdiction formelle d'exercer toute autre fonction que celle pour laquelle ils ont été désignés sous peine de lourdes sanctions : amende, révocation,

emprisonnement. Ils doivent se consacrer à leur tâche publique ou laisser leur place à d'autres plus enthousiastes et déterminés. La délégation de vote est interdite : les élus doivent sous peine de sanctions se présenter sur le lieu de leur assemblée et accomplir leur mission. C'est la meilleure manière de mettre fin aux promesses creuses, au cumul obscène des mandats et à l'absentéisme chronique.

- **La Constitution proscrit explicitement tout transfert de souveraineté nationale** au profit d'une quelconque entité, par un quelconque moyen, pour un quelconque motif. Le peuple français tient à rester maître de son destin et ne veut en aucun cas s'engager par avance et à l'aveuglette sur des questions futures dont il ignore aujourd'hui la teneur mais qui engageront son avenir. Les générations futures ne seront nullement tenues par les engagements des générations passées et ne paieront en aucun cas le prix humain, financier et social de leurs trahisons.

- La Constitution proscrit explicitement l'usage de machines à voter électroniques ou autres car celles-ci représentent un déni de démocratie (leurs résultats sont aisément falsifiables et la vérification des votes impossible) et une tromperie envers le peuple ainsi qu'un abus de pouvoir de la part des dirigeants qui les ont imposées (probablement pour les deux premières raisons !).
- Nos acteurs politiques sont nombreux (et toujours les mêmes) à se bousculer au portillon dans le but de décrocher les prestigieux postes "à responsabilités" qu'ils exercent sans que jamais leur responsabilité ne soit mise en ligne de compte. Nos acteurs publics seront donc désormais responsables, et par conséquent, coupables, le cas échéant, des décisions qu'ils prendront. Cela aura l'avantage de laisser la place à la vocation. **La responsabilité pénale des acteurs publics dans l'exercice de leur fonction** est constitutionnalisée afin d'éviter les abus qui naissent du sentiment d'impunité. Nul n'est

irremplaçable et nul n'est au-dessus des lois, à aucun moment. Les modalités de remplacement seront prévues par la Constitution dans de pareils cas.

- Toute loi ou règlement existant jugé inconstitutionnel par un quelconque citoyen fera l'objet, sur demande écrite de ce citoyen, d'un examen par le Conseil Constitutionnel qui lui répondra et transmettra son avis au Parlement, s'il est favorable, pour abrogation de la loi ou du règlement.
- Les acteurs politiques ont abusé des droits qu'ils se sont eux-mêmes arrogés et ont pris l'État français en otage en le verrouillant à leur avantage. Par conséquent, la Constitution enlève à l'exécutif son pouvoir de règlement autonome et annule tous les règlements depuis 1958 (on s'en remettra... ça ne pourrait être pire qu'aujourd'hui !). **Le pouvoir exécutif n'est plus source de droit.** Seul le peuple fait la loi : par lui-même (RIP) ou par le biais du Parlement. Aucun autre pouvoir que les pouvoirs Civil et Légitif n'a de rôle à jouer dans la promulgation

des lois et ne peut donc en retarder l'entrée en vigueur.

- La Constitution étend considérablement les pouvoirs du Parlement car le Parlement représente le peuple, et le peuple est souverain. Toutefois, pour pallier la nature aisément corruptible de l'Homme, le Parlement sera lui-même soumis à un contre-pouvoir, le pouvoir Civil, et pourra être révoqué par lui, et lui seul. L'assemblée constituante, une fois composée, planchera donc sur les nouveaux et nombreux pouvoirs du Parlement !
- La Constitution rétablit la prérogative régaliennne de l'État à battre monnaie pour assurer son fonctionnement et ses investissements publics et sortir du cercle vicieux de la monumentale arnaque nommée *dette publique*. La Banque de France perd son "indépendance" (loi du 4 août 1993) et sort du Système Européen des Banques Centrales (loi du 12 mai 1998) ; ces deux lois ne font que la soumettre à des puissances extérieures privées. La Banque de

France devient une banque publique d'État qui sert les intérêts du peuple français uniquement.

- **Le Revenu d'Existence³¹, un nouveau droit constitutionnel**, est versé de la naissance à la mort à chaque citoyen et fait partie des investissements publics de l'État. La perspective d'une économie qui met l'homme au centre de son fonctionnement est ouverte et possible, et à tant sortir des milliards du chapeau du magicien autant les donner au peuple !
- Dissolution de la Haute Cour de Justice et de la Cour de Justice de la République (CJR). Ces institutions sont une honte à la démocratie et un camouflet au peuple français puisqu'elles organisent une justice à deux vitesses vu qu'il s'agit d'un arrangement entre amis visant à s'éviter mutuellement d'être condamnés. Pour rappel, la CJR a vu le jour lors de l'affaire du sang contaminé alors que le Premier ministre de l'époque, Laurent Fabius, était en cause. La création de la CJR avait pour but de le tirer d'affaires : mission accomplie ! La Justice ne peut en aucun cas

s'accommoder de "branches spéciales" dont le but est clairement de permettre aux responsables politiques d'échapper à de justes condamnations.

- La Constitution établit l'élection ou la sélection des magistrats (juges, procureurs...) par le peuple car, après tout, la justice est rendue au nom de ce dernier. La Justice répondra dorénavant directement au peuple de France et non plus au pouvoir exécutif. La Justice n'est donc plus au service du plus fort et n'est plus à deux vitesses : c'est une justice pour tous car la loi doit être la même pour tous.
- Les médias sont un pouvoir dans la République et ce pouvoir étant énorme, il doit être constitutionnalisé et donc nécessairement contrôlé. Les citoyens auront droit de regard sur les programmes télévisés nationaux et régionaux et pourront également en proposer et en produire avec succès par des subventions. Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel sera remplacé par le Conseil Civil des Médias (CCM) composée selon le principe de l'assemblée constituante.

- Les citoyens acquièrent le droit constitutionnel de ne plus être matraqués par la publicité des marchands. La publicité est interdite sur tous les lieux et tous les supports publics sur tout le territoire. La Constitution reconnaît que les citoyens et résidents de France sont des êtres humains avant d'être des consommateurs et en tant que tels ont le droit naturel et imprescriptible de vivre leur vie sans la pression outrageuse, envahissante et intolérable des marchands (qui ont la possibilité de produire des catalogues de leurs produits distribués dans des relais spécifiques à leurs frais ou sur internet).
- La Constitution garantit que, par tous les moyens, le peuple de France reprend sa place et son importante vitale au centre de la société.

Il y a beaucoup d'autres choses à considérer, évidemment, car pratiquement tous les articles de la Constitution actuelle doivent être éliminés et repensés. C'est un travail collectif que nous, citoyens français, devons mener.

Aucun politicien français, *jusqu'ici*, n'a proposé que la Constitution soit réécrite, selon les règles démocratiques, pour redonner au peuple français son pouvoir souverain légitime d'user du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Ce pouvoir est pourtant à la base même du concept de démocratie que les autoproclamés démocrates de ce pays prétendent défendre.

Une chose est sûre : ces suppôts du Nouvel Ordre Mondial savent très bien que dès que le peuple aura repris possession de son pouvoir souverain, ils ne pourront plus abuser de lui et décider à sa place. Ils ne pourront plus lui imposer des lois et des traités iniques. Ils ne pourront plus lui ôter sa liberté de parole et d'action. Ils ne pourront plus le déposséder de son argent et de ses biens. Ils ne pourront plus mettre à bas ses acquis sociaux gagnés de dures et longues luttes tout en lui chantant cyniquement que c'est la meilleure solution ! En d'autres termes, ils ne pourront plus lui faire avaler leurs couleuvres. Ils seront obligés de se déterminer sur la question du juste partage, de la bonne gouvernance, de l'équité, de la fraternité, de

l'égalité devant la loi, de la liberté, du respect du peuple et de la Nature... Nos politiciens savent qu'une telle Constitution sonne le glas de toutes leurs dérives, et leurs dérives sont criminelles.

Bibi Cabaya

Allons, enfants de la Patrie,
le jour de gloire est arrivé.
Contre nous de la tyrannie,
l'étendard sanglant est levé (bis).
Entendez-vous dans nos campagnes
 mugir ces féroces soldats
qui viennent jusque dans nos bras
égorger nos fils et nos compagnes ?

Aux armes, Citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
 qu'un sang impur
abreuve nos sillons !

Amour sacré de la Patrie,
conduis, soutiens nos bras vengeurs !
Liberté, liberté chérie,
combats avec tes défenseurs (bis).
Sous nos drapeaux, que la victoire
accoure à tes mâles accents,
 que tes ennemis expirants
voient ton triomphe et notre gloire !

Aux armes, Citoyens !
Formez vos bataillons !
Marchons, marchons,
 qu'un sang impur
abreuve nos sillons !

La Marseillaise

Table des matières

Introduction.....	6
Le constat.....	10
L'entourloupe.....	35
L'Union des cow-boys.....	58
Le remède de cheval.....	68

Dernière révision : 2013
Dernier toilettage : 2014

- [1] Indigènes Éditions, 2010.
- [2] Stéphane Hessel est décédé en février 2013.
- [3] L'austérité est toujours destinée aux peuples, jamais aux banquiers, personnels politiques ou grandes entreprises.
- [4] Référence à la Constitution des États-Unis d'Amérique qui commence ainsi : *We, the people* (Nous, le peuple).
- [5] Hillary Clinton admet que c'est de là que le gouvernement US tient ses ordres : <https://www.youtube.com/watch?v=H2KpFAZmye0> (à 00:27).
- [6] www.Syti.net/Organisations/Bilderberg.html (recherchez également sur ce site *Les Organisations des Maîtres du Monde*).
- [7] Depuis quelques années nous avons assisté à la naissance d'un nouveau concept : la guerre ou le génocide humanitaire dont le but est de cacher le caractère terroriste des guerres économiques de prédatation dont l'Occident a le savoir-faire. Bien sûr, tout ça sous couvert de liberté, de démocratie et de défense des peuples supposément opprimés.
- [8] *OMC, fer de lance des transnationales*, 1997, Le Monde Diplomatique :
<http://www.monde-diplomatique.fr/1997/05/KHOR/4340>
(par Martin Khor).
- [9] Le Monde Diplomatique, 1998 : <http://www.monde-diplomatique.fr/dossiers/ami/> ; le texte commence de cette

manière : « *If faut remonter aux traités coloniaux les plus léonins pour trouver exposés avec autant d'arrogance dominatrice que dans l'AMI les droits imprescriptibles du plus fort...* ». Le Monde Diplomatique, 1998 : « *Le nouveau manifeste du capitalisme mondial* » : http://www.monde-diplomatique.fr/1998/02/_WALLACH/3537 (Lori M. Wallach). Également : www.Syti.net/AMI.html.

- [10] *Exposé sur l'AGCS de Raoul Marc Jennar* sur Dailymotion, et conférences de Raoul-Marc Jennar sur l'AGCS (fichiers MP3) : http://collectif.croac.free.fr/html/conference_jennar.htm ; et aussi : www.Syti.net/AGCS.html.
- [11] Et dans le reste du monde par le biais de traités similaires tels l'ALENA, entre autres.
- [12] Le procès Kerviel vient à l'esprit. En effet, aucun directeur n'a été inquiété, encore bien moins poursuivi, voire condamné, alors que les directeurs qui occupent des postes à "responsabilités" dans ces entreprises sont payés le prix de la dite responsabilité (salaires à rallonges, parachutes dorés, retraites chapeau, stock options, avantages de toutes natures, etc.) comme compensations préalables au cas où les choses tourneraient mal. Pourtant, dans ce procès inique qui fera jurisprudence, c'est l'employé, Jérôme Kerviel, qui a été condamné pour l'exemple à de la prison ferme et à rembourser cinq milliards d'euros, c'est-à-dire le montant total de la perte. On veut nous faire croire que l'encadrement n'existe pas à la Société Générale, que les employés sont des électrons libres... Ceci est très grave car, dorénavant, il faut s'attendre à ce que les employés soient responsables —et donc rendus coupables— de toutes pertes des entreprises, et condamnés à les

rembourser... Mais il y a aussi les procès des marées noires (et autres catastrophes écologiques) ou des scandales médicaux, pour lesquelles les condamnations des entreprises — *quand elles existent* — sont minimes...

- [13] Auteur de *Manufacturing Consent : the political economy of the mass media*, 1988, et de *Detering Democracy*, 1992.
- [14] Voir *Les droits fondamentaux que nous réserve le Nouvel Ordre Mondial* page 57.
- [15] *L'envers de la dette* par François-Xavier Verschave (décédé en juin 2005) : <http://survie.org/> ;
<https://www.youtube.com/watch?v=fKyA-snMrcI> ;
- [16] <http://etienne.chouard.free.fr/>. Étienne Chouard est incontestablement le leader français du mouvement pour une nouvelle Constitution.
- [17] <http://abel.jerome.free.fr/outils/pdf.php?id=53> Le Plan B n°2 (mai - juin 2006).
- [18] <https://solidariteetprogres.fr/> (recherchez Lyndon LaRouche et Glass Steagall. Glass Steagall est une loi étasunienne qui permet à l'État d'annuler ses dettes pour continuer à fonctionner convenablement sans mettre le peuple et l'État en faillite. C'est l'équivalent pour l'État de la procédure dite de "rétablissement personnel" pour les particuliers en France) ;
www.larouchepac.com (anglais).
- [19] Sous le mandat de Margaret Thatcher, le Royaume-Uni a instauré une TTF unilatérale touchant les actions des entreprises britanniques, ce qui a permis de lever environ cinq milliards d'euros par an.
- [20] Nicolas Sarkozy.

- [21] En gras par l'auteure.
- [22] Convention Européenne des Droits de l'Homme.
- [23] Il est clair que l'insurrection légitime née du désir naturel de liberté et du droit inaliénable et imprescriptible à la liberté face aux abus criminels de l'oligarchie mondiale est devenue un crime passible de mort...
- [24] La peine de mort **sous forme d'exécution sommaire** a donc cours en Union Européenne, contrairement à ce que l'on cherche à nous faire croire. Par contre, si la peine de mort **léale** — c'est-à-dire celle issue d'un procès — a été abolie, c'est pour qu'elle ne puisse jamais toucher l'élite qui la mériterait bien !
- [25] En gras par l'auteure.
- [26] Kadhafi (assassiné) n'avait pas de dettes auprès de la Banque Mondiale et du FMI. Tout comme Hugo Chavez (empoisonné) et Nicolae Ceaușescu (assassiné) qui avaient tout remboursé. Il n'est donc pas intéressant de constater que quand un État n'a plus de dettes auprès des Rothschild et autres banquiers mondiaux, le Nouvel Ordre Mondial, à grand renfort de propagande médiatique, fait de son chef un « dictateur » à abattre — le plus souvent « sanguinaire », ça fait plus d'effet sur la conscience collective — et c'est bien la fin qui lui est généralement réservée... puis, le pays est mis en coupe réglée.
- [27] La Roumanie est sur le point d'accueillir le bouclier antimissile américain (ABM) qui sera pointé, on s'en doute, sur la Russie et coule sous les dettes... Tout baigne !
- [28] En France, l'abattage arbitraire de manifestants, comme en Égypte sous Moubarak, est prévu par le décret n°2011-795 du

30 juin 2011 relatif aux armes à feu susceptibles d'être utilisées pour "le maintien de l'ordre public", entendez "la paix et la tranquillité de l'oligarchie". Rappelons qu'un décret est un ordre de l'exécutif, c'est-à-dire une décision arbitraire – www.legifrance.gouv.fr.

- [29] Je vous invite à suivre sur internet le travail du courageux député européen dissident, Nigel Farage, de nationalité britannique et plein de panache, président du UKIP (United Kingdom Independant Party : www.ukip.org) qui ne cesse de mettre les *saigneurs* de l'Europe devant leurs contradictions flagrantes et leurs agissements antidémocratiques et criminels. Le black-out médiatique mainstream est total. Tous avec Nigel !
- [30] Article 35 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1793.
- [31] Yoland Bresson, président de l'Association pour l'instauration d'un Revenu d'Existence a développé un principe de financement crédible du Revenu d'Existence (A.I.R.E. : <http://www.revenudexistence.org/>). Si on peut financer le circuit privé de la finance mondiale à coups de milliards d'euros d'argent public, on peut donc financer ce revenu.